

**TABLEAU SYNTHÈSE
SUR LES PROFESSIONS ET MÉTIERS EN DEMANDE**

EMPLOI-QUÉBEC MONTÉRÉGIE

Printemps-Été 2015

Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail

Montréal

Février 2015

Ce document a été produit par
la Direction de la planification
et de l'information sur le marché du travail
Emploi-Québec Montérégie
3225, avenue Cusson, bureau 5 500
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 0H7

Direction

Pascale Simard

Rédaction

Geneviève Morin, économiste

Secrétariat

Danielle Lemonde

Publication disponible sur le site Internet :

<http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/regions/monteregie/publications.asp>

ISBN 978-2-550-73038-5 (version électronique)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

NOTE : Dans le présent document, le genre masculin désigne autant les femmes que les hommes quand le contexte s'y prête.

Professions en demande actuellement

Définition

Profession pour laquelle la **demande** de main-d'œuvre actuelle est jugée suffisamment importante pour permettre aux personnes qualifiées, qui se cherchent un emploi dans cette profession et sur un territoire donné, d'avoir une probabilité raisonnable de s'en trouver un.

Cette demande peut être attribuable à une croissance rapide des besoins en main-d'œuvre de la part des employeurs. Elle peut aussi être causée par un roulement élevé de main-d'œuvre, ce qui peut dénoter, entre autres, une difficulté des employeurs à retenir leur personnel.

Précisons ici que la liste des professions en demande actuellement est un produit d'information sur le marché du travail visant à dresser le portrait de la situation actuelle de la demande de main-d'œuvre provenant des employeurs et que l'offre n'est pas prise en compte pour sélectionner les professions qui figurent sur la liste.

TABLEAU SYNTHÈSE SUR LES PROFESSIONS ET MÉTIERS EN DEMANDE – Printemps-Été 2015

Région : Montérégie

Nom du responsable : Geneviève Morin

Date : Février 2015

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES <i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	ORIGINE DE LA SITUATION
0124	Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	Le baccalauréat en administration des affaires, concentration marketing, est généralement exigé. Le diplôme d'études collégiales (DEC) en gestion de commerces ou l'attestation d'études collégiales (AEC) en marketing peuvent être suffisants, surtout s'ils sont combinés avec une expérience valable. La maîtrise des principes de vente et une habileté à maintenir de bonnes relations avec la clientèle sont demandées. Plusieurs années d'expérience sont nécessaires. La capacité d'analyse et de synthèse ainsi que des aptitudes pour le travail en équipe sont recherchées. Le bilinguisme est demandé.	La demande de main-d'œuvre est attribuable à la croissance des activités du secteur des services. La concurrence entre les entreprises a accru le besoin de diriger, de développer, de contrôler et d'évaluer l'ensemble des activités liées à la mise en marché, aux ventes et à la publicité. Les nouvelles technologies ont fait évoluer les habitudes des consommateurs et consommatrices. Il faut maintenant intégrer Internet, les réseaux sociaux et les nouvelles plateformes de diffusion, telle la téléphonie mobile, aux campagnes publicitaires. Il en résulte des occasions d'affaires supplémentaires et un recentrage des activités pour les entreprises actives dans ce domaine.
0621	Directeurs/directrices - commerce de détail et de gros	Les employeurs peuvent exiger un des diplômes suivants : le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'attestation d'études collégiales (AEC) en gestion de commerces. Des connaissances en administration (budget, marges de profit, productivité, mise en marché, service à la clientèle, prévention des pertes, gestion des ressources humaines, gestion des stocks et des approvisionnements) et une solide expérience en vente peuvent aussi être demandées. Les employeurs recherchent chez les candidates ou les candidats une maîtrise des techniques de vente, du discernement ainsi que la capacité d'effectuer de l'accompagnement (coaching). Le bilinguisme peut être demandé.	La demande de main-d'œuvre est soutenue par le nombre élevé de commerces et l'arrivée de nouvelles bannières. Elle s'explique également par un roulement de la main-d'œuvre, lié aux conditions salariales jugées peu intéressantes.
0711	Directeurs/directrices de la construction	Un baccalauréat en génie civil, en génie de la construction ou en architecture est généralement demandé. Une maîtrise en gestion de projets est un atout. Le diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil est parfois suffisant pour occuper certains postes offerts. De l'expérience à titre de contremaître dans la construction est souvent exigée. La maîtrise du logiciel AutoCAD peut être nécessaire, tout comme le bilinguisme.	La demande vient majoritairement des entreprises de construction et de firmes de génie. Les investissements dans les infrastructures ainsi que dans la construction commerciale et industrielle soutiennent la demande pour cette profession.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
0911	Directeurs/directrices de la fabrication	Un baccalauréat dans l'une des disciplines suivantes peut être exigé : génie mécanique, génie électrique, génie industriel, génie chimique, génie des matériaux ou génie de la production automatisée. La connaissance des systèmes de contrôle de la qualité ISO et celle des méthodes d'optimisation de la production (ex. : Kaizen, Kanban, SMED, Six Sigma, ERP, MRP) sont habituellement demandées.	De par l'importance de l'emploi manufacturier, la région de la Montérégie est souvent désignée comme le cœur industriel du Québec. Les gestionnaires de cette industrie se font vieillissants et les besoins de remplacement de la main-d'œuvre en raison des départs à la retraite deviennent pressants.
1111	Vérificateurs/vérificatrices et comptables	Un baccalauréat en comptabilité, en sciences comptables ou en administration des affaires est exigé. Avec l'entrée en vigueur en 2012 de la nouvelle loi portant sur la profession comptable au Québec, les trois ordres professionnels qui régissaient l'exercice de cette profession ont été unifiés pour former l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec. Pendant la période de transition de dix ans, le titre de CPA sera ainsi suivi des titres des trois ordres comptables existant avant l'unification : CPA, CA pour les comptables agréés, CPA, CMA pour les comptables en management accrédités et CPA, CGA pour les comptables généraux accrédités. L'adhésion à l'Ordre des comptables professionnels agréés est obligatoire pour exercer les tâches liées à la vérification et exercer la comptabilité publique. La connaissance des règles comptables, des principaux logiciels comptables (logiciels de comptabilité, d'infogérance et de gestion intégrée des entreprises) et des chiffriers électroniques est requise. La capacité de vulgarisation et une habileté à anticiper les changements économiques sont aussi recherchées par les employeurs. Des connaissances en comptabilité internationale, en fiscalité et en gestion sont un atout. L'habileté à établir de bonnes relations d'affaires est une qualité appréciée. Le bilinguisme est requis.	Les comptables sont présents dans tous les secteurs de l'activité économique. La création d'emplois, conjuguée à la nécessité de pourvoir les postes devenus vacants à la suite de départs à la retraite, engendre des possibilités d'emploi dans cette profession. La demande est favorisée par le resserrement des contrôles auprès des entreprises et par un renforcement de la réglementation. Le domaine de la comptabilité tend à se diversifier et à se spécialiser. Les vérificateurs et vérificatrices comptables sont maintenant perçus comme des professionnels et professionnelles du monde des affaires, d'où la tendance à les consulter davantage.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
1112	Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	Un baccalauréat ou une maîtrise en finance ou dans un domaine connexe sont exigés. Le titre de Chartered Financial Analyst (CFA) ainsi que l'adhésion à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec constituent des atouts. Avec l'entrée en vigueur le 16 mai 2012 de la nouvelle loi portant sur la profession comptable au Québec, les trois ordres professionnels qui régissaient l'exercice de cette profession ont été unifiés pour former l'Ordre des CPA. Pendant une période de transition de dix ans, le titre CPA sera suivi des titres des trois ordres comptables existant avant l'unification : CPA, CA pour les comptables agréés, CPA, CMA pour les comptables en management accrédité et CPA, CGA pour les comptables généraux accrédités. Quelques années d'expérience en analyse financière, en financement d'entreprises à capital de risque ou en gestion de portefeuilles sont demandées. Une bonne connaissance des produits dérivés est souvent requise. L'appartenance à l'Ordre des administrateurs agréés du Québec peut être exigée. La maîtrise des logiciels usuels ainsi que le bilinguisme sont essentiels.	Les analystes en placements et en investissements sont recherchés dans le secteur des banques, des assurances et des services financiers. Ils sont également très actifs dans les sociétés, privées ou publiques, responsables de la gestion de fonds et de prêts à l'investissement.
1114	Autres agents financiers/agentes financières	Le baccalauréat en administration des affaires et quelques années d'expérience en conseil financier aux particuliers sont généralement demandés. D'autres diplômes, joints à quelques années d'expérience pertinente, peuvent être considérés comme valables. Le diplôme de l'Institut québécois de planification financière constitue la formation minimale exigée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour exercer la profession et porter le titre de planificateur financier ou de planificatrice financière. D'autres certificats délivrés par l'AMF peuvent être exigés selon le poste. Avoir suivi les cours donnés par Formation mondiale CSI sur le commerce des valeurs mobilières au Canada (CCVM) ainsi que sur les fonds distincts et les fonds communs de placement est souvent demandé. La connaissance du secteur des produits dérivés constitue un atout. Des aptitudes en communication et en négociation, de l'intégrité et du discernement sont recherchés. Le bilinguisme est exigé.	Les activités des entreprises du secteur des services financiers sont en croissance, ce qui entraîne une demande de personnel dans cette profession. Les entreprises cherchent à fidéliser leur clientèle en diversifiant leurs services et leurs domaines d'intervention : les finances personnelles, la fiscalité, les aspects légaux, la retraite, la succession, les placements et les assurances. La rémunération se fait souvent sous forme de commissions ou de primes au rendement, ce qui peut mener certaines personnes à abandonner la profession.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
1121	Professionnels/professionnelles en ressources humaines	Un baccalauréat en administration des affaires, en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles est habituellement demandé. Un diplôme collégial et de l'expérience dans le domaine peuvent aussi permettre d'accéder à cette profession. L'adhésion à l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec peut être obligatoire. Le bilinguisme oral et écrit est demandé.	Les professionnels et professionnelles en ressources humaines jouent un rôle stratégique dans la gestion et le développement des entreprises. De plus en plus d'organisations ont à relever des défis importants liés au recrutement de personnel, à la rétention de la main-d'œuvre, à la formation, à la productivité, à la santé et à la sécurité au travail, etc.
1215	Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	Le diplôme d'études secondaires (DES) est exigé et le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de logistique du transport peut être demandé. Des connaissances en informatique et en gestion de personnel sont recherchées. Posséder une expérience de un à trois ans est nécessaire, tout comme le bilinguisme.	La demande vient principalement du secteur du transport et de l'entreposage, du commerce et de différents secteurs de l'industrie de la fabrication. Près d'une entreprise sur cinq dans l'industrie du transport et de l'entreposage au Québec se trouve en Montérégie. Le déficit de personnes diplômées en techniques de logistique du transport vient s'ajouter aux difficultés de recrutement que connaissent les entreprises de la région.
1221	Agents/agentes d'administration	Un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de comptabilité et de gestion ou en techniques de bureautique avec spécialisation en coordination de travail de bureau, ou encore, une attestation d'études collégiales (AEC) en bureautique sont généralement demandés. La maîtrise des principaux logiciels de bureautique est nécessaire. L'autonomie, la capacité de traiter des dossiers complexes, la minutie, la diplomatie, la discrétion, le sens de l'organisation et du leadership sont demandés. Posséder de l'expérience dans un poste administratif et en gestion de personnel est un atout. Le bilinguisme est souvent exigé.	Les agents et agentes d'administration sont recherchés par les employeurs parce que ces personnes possèdent le savoir-faire nécessaire pour former, diriger, coordonner, superviser une équipe de travail, planifier les services administratifs et même participer au processus de recrutement du personnel. Les coordonnateurs et les coordonnatrices des services de bureau peuvent également participer à la préparation du budget d'exploitation et parfois en assurer le suivi.
1222	Adjoints/adjointes de direction	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de bureautique est généralement demandé. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat, combiné avec une expérience de travail, peut aussi constituer une voie d'accès à la profession. La maîtrise des principaux logiciels de bureautique est essentielle. La connaissance des outils informatiques et d'Internet est requise. Plusieurs qualités personnelles sont demandées : la discrétion, la diplomatie, le sens de l'organisation, la capacité de travailler sous pression, le sens de l'initiative et l'autonomie. Une bonne maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit, est demandée.	Cette profession est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité économique, mais particulièrement dans les suivants : les administrations publiques; la finance et les assurances; l'information et la culture; les soins de santé et l'assistance sociale; l'enseignement. Les personnes qui l'exercent sont recherchées en raison du soutien qu'elles apportent au personnel de bureau, de la diversité des mandats qu'elles remplissent ainsi que du soutien à la fois technique et logistique qu'elles fournissent aux membres de la direction.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
1223	Agents/agentes des ressources humaines et de recrutement	Un baccalauréat en administration des affaires, en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles est souvent demandé. Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de comptabilité et de gestion peut également être exigé. L'adhésion à l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec peut être obligatoire. Une connaissance de la législation régissant l'emploi ainsi que la connaissance des tendances et des pratiques actuelles relatives aux ressources humaines, à la dotation et au système de gestion des candidatures sont recherchées. Les qualités d'autonomie, de rigueur, de résistance au stress et d'entregent sont exigées. Le bilinguisme oral et écrit est demandé.	Les problèmes de recrutement, d'attraction, de sélection, de rétention et de roulement de la main-d'œuvre qu'éprouvent plusieurs entreprises dans divers secteurs économiques contribuent à la demande dans cette profession. Les difficultés associées aux coûts élevés du processus d'embauche du personnel, au manque de planification des ressources, au vieillissement de la main-d'œuvre, à l'absence de relève suffisante, à la complexité des relations intergénérationnelles et à la concurrence que se livrent les entreprises afin de trouver la meilleure personne possible sont également à l'origine de cette demande.
1225	Agents/agentes aux achats	Les employeurs demandent généralement un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de la logistique du transport, en gestion de commerces ou en techniques de comptabilité et de gestion (profil approvisionnement), ou encore, l'attestation d'études collégiales (AEC) en techniques de la gestion des approvisionnements. Posséder le titre d'approvisionneur agréé ou d'approvisionneuse agréée représente un atout. Une bonne capacité d'analyse et la capacité de travailler sous pression, la maîtrise des progiciels de gestion intégrée d'entreprises, des aptitudes en négociation, l'autonomie et le sens de la gestion des priorités sont des qualités recherchées. Le bilinguisme et quelques années d'expérience sont demandés.	La rationalisation des coûts d'approvisionnement, la gestion des stocks et l'optimisation des niveaux de stocks sont des fonctions stratégiques pour les entreprises. Le commerce électronique, la diversité des établissements qui proposent des produits ou des services plus ou moins identiques, l'arrivée de différents portails informatiques, la recherche du meilleur produit offert au meilleur coût, l'impartition, l'avancement technologique, la mondialisation des marchés et la gestion des risques requièrent la présence de professionnels et professionnelles dans cette discipline.
1311	Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de comptabilité et de gestion ou l'attestation d'études collégiales (AEC) en comptabilité et gestion sont généralement exigés. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité peut être demandé. La connaissance des activités liées à la comptabilité (ex. : comptes clients et comptes fournisseurs, tenue des livres, facturation, conciliation bancaire, remises de taxes) est nécessaire. La capacité d'utiliser certains logiciels de comptabilité ou spécialisés selon le secteur d'activité de l'entreprise (ex. : Acoma, Simple Comptable, Fortune 1000, Avantage, Drill, Taxprep, Maestro, ICC, CTRL, ADP, SAP Business One, ACCPAC, etc.), la connaissance d'Internet et des outils de bureautique de la suite Office ainsi que celle des principaux logiciels de gestion intégrée des entreprises sont des atouts. La discrétion, l'autonomie, le sens de l'initiative et la rapidité d'exécution sont des habiletés recherchées. Posséder une expérience pertinente est souvent requis. Le bilinguisme est généralement demandé.	Les techniciennes et les techniciens en comptabilité sont présents dans de nombreux secteurs d'activité, dont, principalement, les services professionnels, scientifiques et techniques (ex. : firmes comptables), le commerce de gros, le commerce de détail, la finance et les assurances ainsi que les administrations publiques. La demande de main-d'œuvre s'explique par la croissance de certaines activités économiques, la diversité des milieux de travail, le remplacement des départs à la retraite ainsi que le roulement de personnel.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES <i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	ORIGINE DE LA SITUATION
1411	Employés de soutien de bureau généraux/employées de soutien de bureau générales	Un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat ou en comptabilité ou diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de bureautique peuvent être demandés. La connaissance des principaux logiciels de bureautique est requise. Une grande discrétion, de la disponibilité, de la flexibilité, le souci du détail, la capacité d'effectuer en parallèle des tâches variées, l'esprit d'initiative et la capacité de travailler sous pression sont des qualités recherchées. Le bilinguisme oral est nécessaire.	Afin de maximiser le temps réellement consacré à la gestion de leur entreprise, les administrateurs et administratrices éprouvent le besoin d'être soutenus dans l'exercice de leurs tâches, notamment en déléguant certaines fonctions purement administratives, d'où le besoin de main-d'œuvre dans cette profession. La demande vient de plusieurs secteurs d'activité économique. Également, le roulement de main-d'œuvre engendre des possibilités d'emploi.
1414	Réceptionnistes	Le diplôme d'études secondaires (DES), la connaissance des logiciels de bureautique et des caisses électroniques et celle du service à la clientèle sont essentiels. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat peut être exigé. Le bilinguisme est nécessaire.	La demande pour cette profession vient de nombreux secteurs d'activité. Le roulement de la main-d'œuvre est élevé en raison des conditions de travail difficiles (salaire minimum, horaires irréguliers, travail à temps partiel).
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité ou le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de comptabilité et de gestion sont exigés. L'attestation d'études collégiales (AEC) en techniques de comptabilité et de gestion figure aussi parmi les exigences possibles. Des connaissances en informatique (Excel, Windows, Internet, Dynacom) constituent un atout. La maîtrise de logiciels de comptabilité peut être nécessaire, tout comme le bilinguisme.	Les commis à la comptabilité sont présents dans de nombreux secteurs d'activité. La demande s'explique par la croissance de l'emploi, les départs à la retraite et le roulement de la main-d'œuvre.
1521	Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	Le diplôme d'études secondaires (DES) et une formation sur mesure sont habituellement demandés. Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de logistique du transport peut être exigé. La connaissance des systèmes informatiques de gestion des stocks, la capacité de conduire des chariots élévateurs, la bonne forme physique, l'autonomie et la fiabilité sont des caractéristiques personnelles recherchées.	La demande est attribuable à l'expansion de l'industrie du transport et de l'entreposage dans la banlieue sud de Montréal. Près d'un établissement sur cinq dans l'industrie du transport et de l'entreposage au Québec se trouve en Montérégie. Le parachèvement de l'autoroute 30 va accélérer la création d'emplois dans cette profession. On note également un roulement de personnel, lié aux horaires de travail (de jour, de soir et de fin de semaine).
1522	Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	Le diplôme d'études secondaires (DES) est habituellement exigé. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en vente de pièces mécaniques et d'accessoires est parfois requis. La connaissance des nouveaux produits et pièces est demandée. Des compétences concernant la gestion des stocks, notamment en ce qui a trait aux logiciels d'inventaire, peuvent être requises. Le bilinguisme peut être exigé.	Le développement de l'activité commerciale favorise la demande pour cette profession. Cette demande s'explique aussi par le roulement élevé de la main-d'œuvre dans les entreprises. Ces travailleuses et ces travailleurs se retrouvent dans divers types d'entreprises telles que les grandes surfaces, les concessionnaires automobiles, les centres de pièces recyclées, etc.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité ou l'attestation d'études collégiales (AEC) en gestion de l'approvisionnement peuvent être exigés. Des connaissances en logiciels d'inventaire, en comptabilité et en bureautique sont demandées. Il faut être organisé, méthodique et responsable. Posséder un ou deux ans d'expérience liée à l'emploi est nécessaire. Le bilinguisme constitue un atout.	La demande dans cette profession vient des entreprises du secteur manufacturier. Elle est attribuable aux départs de la main-d'œuvre à la retraite.
1525	Répartiteurs/répartitrices	Le diplôme d'études secondaires (DES) est demandé. Une formation en cours d'emploi et un permis d'opérateur ou opératrice radio peuvent être exigés dans certains domaines. Des notions en radiocommunication, en informatique et la connaissance du territoire desservi sont recherchées. Un bon esprit d'analyse et de synthèse ainsi que la capacité de bien gérer son stress et de garder son calme sont indispensables dans les services d'urgence. Le bilinguisme est recherché.	La demande vient des secteurs du transport et de l'entreposage, de l'administration publique et du commerce. Près d'un établissement sur cinq dans l'industrie du transport et de l'entreposage au Québec se trouve en Montérégie. La demande s'explique aussi par le roulement de personnel.
2131	Ingénieurs civils/ingénieures civiles	Le baccalauréat en génie civil est exigé. L'adhésion à l'Ordre des ingénieurs du Québec est obligatoire. Des compétences en gestion de chantiers, en gestion de projets et en administration de contrats peuvent être exigées. La maîtrise du logiciel AutoCAD ainsi que la connaissance de logiciels spécialisés (ex. : InRoads, MicroStation, Civil Design) et de logiciels utilitaires (ex. : MS Project, MS Office) sont souvent demandées. Le bilinguisme est un atout.	La demande pour des ingénieures civiles et ingénieurs civils demeure forte. Les employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants. Cette vigueur se maintiendra au cours des prochaines années grâce aux chantiers liés aux infrastructures routières et urbaines de la grande région de Montréal. Il existe aussi des besoins de main-d'œuvre attribuables aux départs à la retraite.
2132	Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	Un baccalauréat en génie mécanique ou en génie de la production automatisée est demandé. L'adhésion à l'Ordre des ingénieurs du Québec est exigée pour la plupart des postes. Les compétences fréquemment recherchées sont les suivantes : la maîtrise de logiciels utilisés en génie mécanique (ex. : AutoCAD, Mechanical Desktop, Catia, Pro/Engineer, MasterCam, Cadkey), la connaissance des logiciels utilitaires (ex. : MS Project, MS Office) et celle des langages de programmation C et C++ et des automates industriels (ex. : Allen-Bradley). La connaissance de l'une ou l'autre des normes suivantes constitue un atout : ISO 9000, AS 9100, MIL-I-45208 ou AQAP-4. Le bilinguisme est habituellement demandé.	Les employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants. Les entreprises de haute technologie et les industries de la fabrication, notamment les secteurs de la machinerie, des produits métalliques et de l'aérospatiale, contribuent à soutenir la demande pour cette profession.
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	Le baccalauréat en génie électrique est exigé. L'adhésion à l'Ordre des ingénieurs du Québec est nécessaire. Des compétences en gestion de la qualité et en gestion de projets favorisent l'accès à l'emploi. La capacité de travailler en équipe et des aptitudes en communication sont des atouts. Le bilinguisme est habituellement demandé.	Les services professionnels, scientifiques et techniques et l'industrie manufacturière, dont celle des produits électroniques et informatiques, alimentent la demande pour la profession d'ingénieur électronicien ou ingénieure électronicienne.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
2141	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	Un baccalauréat en génie industriel ou en génie mécanique est demandé. L'adhésion à l'Ordre des ingénieurs du Québec est habituellement obligatoire. La connaissance des normes ISO, celle du contrôle statistique des procédés et des méthodes d'optimisation de la production (ex. : Kaizen, Kanban, SMED, Six Sigma), de même que la connaissance de logiciels utilitaires (ex. : MS Project, suite MS Office), sont souvent demandées. Le bilinguisme est fréquemment exigé.	Les entreprises cherchent de plus en plus à accroître la qualité, la productivité et l'efficacité, ce qui rend nécessaire l'embauche d'ingénieures industrielles et ingénieurs industriels. L'augmentation de la productivité est devenue essentielle pour influencer les marges bénéficiaires des entreprises manufacturières. Les ingénieurs et ingénieures d'industrie et de fabrication peuvent contribuer à l'optimisation des ressources industrielles (machinerie, équipement, ressources humaines, matériaux) et à l'amélioration de la productivité.
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	Les employeurs demandent un baccalauréat en informatique, en génie informatique ou dans une discipline connexe. Un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques de l'informatique, combinés à de l'expérience, peuvent parfois aussi donner accès à cette profession. La maîtrise des principaux langages informatiques et plateformes, dont les langages d'interrogation de bases de données, et des compétences actualisées dans le domaine sont aussi demandées. La capacité de travailler en équipe ainsi que des aptitudes en communication et en gestion du stress sont recherchées. D'autres compétences, connaissances techniques et expériences particulières peuvent être requises selon la spécialisation de l'entreprise. Le bilinguisme est demandé.	Les employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants. Le domaine du service-conseil est en croissance et offre des possibilités d'emploi intéressantes aux personnes diplômées universitaires, particulièrement à celles qui ont terminé une formation de deuxième cycle. L'informatisation des entreprises, l'accroissement du nombre de sites Web avec éléments transactionnels, l'intérêt pour les systèmes d'infogérance, les changements technologiques, la programmation et l'intégration liées aux produits du multimédia contribuent à maintenir la demande de main-d'œuvre dans cette profession. Ces spécialisations exigent habituellement une main-d'œuvre hautement qualifiée.
2211	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	Divers diplômes d'études collégiales (DEC) sont demandés selon les besoins des entreprises des secteurs : en technologie des procédés et de la qualité des aliments, en techniques de laboratoire (biotechnologies, chimie analytique), en techniques de procédés chimiques ou en techniques de génie chimique. Les attestations d'études collégiales (AEC) dans ces domaines de formation sont également considérées. Certaines compétences particulières sont recherchées, telles la connaissance des normes liées au secteur de l'alimentation (ex. : HACCP) et celle des bonnes pratiques de fabrication en laboratoire (produits pharmaceutiques, produits chimiques, biotechnologies). La minutie, la rigueur, le sens de l'organisation et le respect des procédures sont recherchés. L'adhésion à l'Ordre des technologues professionnels du Québec est un atout. Elle permet de porter le titre de technologue professionnelle ou professionnel. Le bilinguisme est généralement requis.	La demande de techniciens et de techniciennes en chimie vient des secteurs suivants : transformation alimentaire, laboratoires des services gouvernementaux et récupération de matières résiduelles. Les entreprises éprouvent des difficultés à recruter du personnel, notamment à cause du faible nombre de personnes diplômées dans les différents programmes menant à cette profession.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
2225	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en paysage et commercialisation en horticulture ornementale (aménagement paysager) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture et jardinerie sont parfois exigés. Des compétences en horticulture et des connaissances en lecture de plans et devis sont demandées.	L'étalement urbain et la construction domiciliaire qui en découle favorisent la demande saisonnière dans cette profession. Le travail lié aux terrains de golf ajoute à la demande saisonnière. Les conditions de travail, les horaires, la saisonnalité et les salaires sont à l'origine du roulement de la main-d'œuvre dans cette profession. La période de travail peut s'échelonner d'avril à octobre. Les entreprises, qu'il s'agisse de jardineries ou de firmes spécialisées, procèdent généralement au recrutement de leur personnel dès le mois de février.
2231	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil est demandé. Certains postes requièrent l'adhésion à l'Ordre des technologues professionnels du Québec. La formation en santé et sécurité sur les chantiers de construction est exigée pour y travailler. La maîtrise de certains logiciels spécialisés (ex. : AutoCAD, InRoads, MicroStation) et la connaissance de base des logiciels de la suite Office sont recherchées. Des habiletés en gestion de chantiers, en supervision de personnel, en estimation des coûts et en arpentage de chantiers sont fréquemment demandées.	La demande pour les techniciens et les techniciennes en génie civil est attribuable aux nombreux travaux d'infrastructures (ex. : rénovation et développement du réseau routier et remise à neuf des ponts et viaducs arrivés en fin de vie utile). La demande vient du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, de l'administration publique ainsi que de l'industrie de la construction.
2232	Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	Un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie mécanique, en technologie de la mécanique du bâtiment ou une attestation d'études collégiales (AEC) en programmation en commande numérique, en fabrication mécanique ou en conception et dessin assistés par ordinateur (CAO-DAO) sont demandés.	Les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement en vue de pourvoir les postes disponibles, notamment parce qu'il existe une demande pour les techniciens et les techniciennes en génie mécanique à laquelle l'offre des nouveaux titulaires des diplômes d'études collégiales (DEC) en techniques de génie mécanique et en technologie de la mécanique du bâtiment ne réussit pas à répondre.
2233	Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication	Un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie industriel ou en techniques de production manufacturière ou en technologie du génie mécanique est requis. Les employeurs peuvent aussi demander une attestation d'études collégiales (AEC) en génie industriel, en techniques de production manufacturière ou en génie mécanique. La connaissance des méthodes d'optimisation de la production (ex. : Kaizen, Kanban, SMED, Six Sigma), de la planification des ressources matérielles (MRP), du contrôle statistique des procédés et des systèmes d'assurance qualité (ex. : ISO) peut être nécessaire.	La Montérégie est une région du Québec qui concentre une très grande part de l'emploi de l'industrie manufacturière. Les techniciennes spécialisées et les techniciens spécialisés en génie industriel sont recherchés en raison de la popularité des méthodes d'optimisation de la production. Les entreprises éprouvent des difficultés à recruter du personnel, notamment à cause du faible nombre de personnes diplômées. Cette situation favorise l'embauche de personnes diplômées en génie industriel.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
2234	Estimateurs/estimatrices en construction	Le diplôme d'études secondaires (DES) est exigé. Un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, ou encore, un DEC en techniques du génie civil ou d'architecture avec de l'expérience peuvent être exigés. La maîtrise du logiciel AutoCAD et des connaissances en lecture de plans peuvent être demandées. Le bilinguisme peut être demandé.	L'activité dans le secteur de la construction, les projets d'infrastructures et le remplacement de nombreux estimateurs et estimatrices en construction qui prennent leur retraite favorisent la demande pour cette profession dans la région. Les employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes disponibles.
2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	Le diplôme d'études collégiales (DEC) dans l'un des différents programmes de technologie de l'électronique est habituellement demandé. Des compétences sont recherchées dans les domaines suivants : électronique, électromécanique, instrumentation et contrôle. L'adhésion à l'Ordre des technologues professionnels du Québec peut être obligatoire. Le bilinguisme est un atout.	La demande pour des techniciens et techniciennes de génie électronique s'explique principalement par l'activité dans le secteur des télécommunications, des services professionnels et techniques, des services publics et de la fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques. Le nombre de nouveaux diplômés et diplômées dans les programmes de technologie de l'électronique est insuffisant pour répondre aux besoins des entreprises.
2252	Designers industriels/designers industrielles	Un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de design industriel ou en génie mécanique est habituellement requis. La connaissance des logiciels appliqués au domaine, dont AutoCAD, et des notions en lecture de plans sont demandées.	La demande vient du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que de celui de la fabrication. La concurrence accrue entre les entreprises et le développement de nouveaux produits sont des facteurs favorisant cette demande. Les employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants, notamment en raison du faible nombre de personnes diplômées.
2253	Technologues et techniciens/techniciennes en dessin	Un diplôme d'études professionnelles (DEP) en dessin de bâtiment ou en dessin industriel ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de la mécanique du bâtiment, du génie mécanique, du génie civil ou en technologie de l'architecture peuvent être requis selon le secteur d'activité de l'entreprise. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec en dessin de structures métalliques, peut également constituer un moyen d'accéder à cette profession. Des connaissances en dessin assisté par ordinateur, en informatique et en lecture de plans ainsi que la maîtrise d'AutoCAD sont recherchées.	Les entreprises éprouvent des difficultés à pourvoir les postes disponibles. La demande de main-d'œuvre vient surtout du secteur manufacturier (produits métalliques, structures d'acier, structures de bois, armoires, meubles, maisons préfabriquées, etc.) ainsi que de celui des services aux entreprises (services de génie, de dessin).

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique (spécialisation en gestion de réseaux informatiques), combiné avec de l'expérience pratique, est demandé. La connaissance approfondie des systèmes d'exploitation et une aptitude à évaluer la vulnérabilité des réseaux, des différents protocoles et des systèmes de télécommunication sont recherchées. Une certification qui confirme la maîtrise d'une technologie précise peut être un atout. Le sens de l'organisation et de la planification, des aptitudes pour le service à la clientèle et la capacité de travailler sous pression sont des qualités recherchées. Les compétences, les connaissances techniques et l'expérience requises par les employeurs sont souvent propres aux différents systèmes utilisés dans leur entreprise. Le bilinguisme est demandé.	Le besoin de protéger les informations stratégiques en raison des tentatives d'intrusion et du nombre de virus entraîne une demande de main-d'œuvre spécialisée affectée à la sécurité des réseaux informatiques. La popularité de la téléphonie mobile et celle de la téléphonie par Internet (VoIP) contribuent aussi à la demande.
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers ou le baccalauréat en sciences infirmières sont demandés. L'adhésion à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec est obligatoire. Il est important de vérifier auprès de cet ordre professionnel quelles sont les conditions d'admission ainsi que les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. Une formation collégiale en actualisation en soins infirmiers, donnée aux infirmières et aux infirmiers qui réintègrent la profession, est aussi offerte.	Les établissements de santé éprouvent beaucoup de difficultés à pourvoir les postes disponibles. Le roulement de la main-d'œuvre est élevé. Les départs à la retraite, la nouvelle répartition des tâches avec les médecins et le rôle accru des infirmières et des infirmiers dans les services de première ligne créent une demande additionnelle de main-d'œuvre. Ces personnes travaillent principalement dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, dans les cliniques médicales, de même que dans le secteur pharmaceutique.
3111	Médecins spécialistes	Un doctorat en médecine et une formation postdoctorale dans une spécialité sont exigés. L'empathie, la capacité de travailler en équipe ainsi que des aptitudes à analyser, à résoudre des problèmes, à communiquer et à vulgariser sont recherchées. L'adhésion au Collège des médecins du Québec est obligatoire.	Les besoins sont grandissants en raison du vieillissement de la population. La demande vise plusieurs spécialités. Les médecins nouvellement formés ne suffisent pas à compenser les départs à la retraite.
3112	Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	Un doctorat en médecine et une formation postdoctorale en médecine familiale sont exigés. L'adhésion au Collège des médecins du Québec est obligatoire. Il est important de vérifier auprès du Collège des médecins quelles sont les conditions d'admission et les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. L'empathie, la capacité de travailler en équipe ainsi que des aptitudes à analyser, à résoudre des problèmes, à communiquer et à vulgariser sont recherchées. Le bilinguisme est souhaitable.	Le vieillissement de la population et une préoccupation accrue de la population à l'égard de la santé créent une demande d'omnipraticiens et omnipraticiennes. Le besoin de remplacement des professionnels et professionnelles qui prennent leur retraite ainsi que des besoins croissants en soins de santé dans divers groupes ajoutent à la demande.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
3113	Dentistes	Le doctorat de premier cycle en médecine dentaire est demandé. L'adhésion à l'Ordre des dentistes du Québec est obligatoire. Il est important de vérifier auprès de cet ordre professionnel quelles sont les conditions d'admission et les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. L'empathie, la facilité à communiquer et à vulgariser ainsi que la capacité de concentration, la dextérité, la résistance physique, la patience et l'amabilité sont recherchées.	Les dentistes exercent principalement leur profession dans les cliniques privées. Le vieillissement du personnel occasionne des départs à la retraite et commande l'ajout de main-d'œuvre dans cette profession.
3114	Vétérinaires	Le doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire est demandé. L'adhésion à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est obligatoire. Des aptitudes à la résolution de problèmes, à la gestion, à la communication et à la vulgarisation sont demandées. Il faut avoir le sens de l'observation et de l'analyse particulièrement développé.	Le nombre croissant de foyers qui possèdent des animaux domestiques, conjugué à l'insuffisance de la relève chez les finissants et les finissantes qui se dirigent vers les soins aux grands animaux, contribue à la demande pour des vétérinaires. En plus des spécialisations possibles et de la diversité des milieux de travail (ex. : laboratoires de recherche, enseignement, industrie pharmaceutique), le nombre réduit de personnes nouvellement diplômées accroît la difficulté de recruter du personnel dans cette profession. La demande de vétérinaires dans le secteur des petits animaux est particulièrement difficile à satisfaire en raison des salaires non concurrentiels.
3131	Pharmaciens/pharmaciennes	Un baccalauréat en pharmacie est demandé et l'adhésion à l'Ordre des pharmaciens du Québec est obligatoire. La pratique en établissement de santé requiert une maîtrise en pharmacie d'hôpital ou une maîtrise en pratique pharmaceutique, option pratique en établissement de santé. La maîtrise en pharmacie, pour la recherche en industrie pharmaceutique, et une connaissance des applications informatiques liées au secteur d'activité peuvent être demandées.	Le vieillissement de la population et la hausse de consommation des médicaments prescrits entraînent des besoins de main-d'œuvre dans les pharmacies. Les horaires brisés et les heures supplémentaires sont chose courante. La demande de pharmaciens ou de pharmaciennes dans les établissements de santé est particulièrement difficile à satisfaire en raison des salaires non concurrentiels et du volume de remplacement attribuable aux congés de maternité. Les pharmacies situées dans les petites municipalités rurales éprouvent des difficultés à recruter et à retenir les pharmaciens et les pharmaciennes.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
3142	Physiothérapeutes	La maîtrise en physiothérapie est exigée. L'adhésion à l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec est obligatoire pour porter le titre professionnel et exercer les activités réservées. Il est important de vérifier auprès de cet ordre les conditions d'admission ainsi que les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. L'empathie, la dextérité, la capacité de travailler en équipe, des aptitudes à communiquer, à vulgariser, à analyser et à résoudre des problèmes ainsi que des compétences en relation d'aide sont recherchées. Le bilinguisme est souvent requis.	La demande vient des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des cliniques de physiothérapie. La diminution de la durée des séjours en établissement de santé (soins à domicile), l'amélioration du taux de survie des personnes accidentées et des nouveau-nés, de même qu'une préoccupation accrue de la population pour leur santé et leur bien-être contribuent à la demande.
3214	Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardiovasculaires et technologues cardiopulmonaires	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'inhalothérapie est exigé. L'adhésion à l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec est obligatoire pour porter le titre et exercer les activités réservées. Il est important de vérifier auprès de cet ordre professionnel quelles sont les conditions d'admission ainsi que les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec.	L'augmentation du nombre de maladies respiratoires est à l'origine de la demande. En raison du contingentement qui s'exerce dans ce programme de formation, il existe très peu de diplômés et diplômées pour répondre à la demande. Les inhalothérapeutes travaillent dans les centres hospitaliers, dans les services de soins à domicile et dans les centres spécialisés.
3215	Technologues en radiation médicale	Un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de radiodiagnostic, en technologie de médecine nucléaire ou en technologie de radio-oncologie est requis. L'adhésion à l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec est obligatoire pour porter le titre et exercer les activités réservées. Il est important de vérifier auprès de cet ordre professionnel quelles sont les conditions d'admission et les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. L'adaptation aux changements technologiques, le sens des responsabilités, le souci du détail, l'empathie et la dextérité sont les principales qualités recherchées par les employeurs.	La création de nouveaux emplois et le remplacement des personnes qui prennent leur retraite sont à l'origine de la demande. En raison du contingentement dans ces programmes de formation, très peu de personnes diplômées dans l'ensemble du Québec peuvent répondre à la demande.
3219	Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en assistance technique en pharmacie peut être demandé. Les personnes possédant un diplôme d'études secondaires (DES) et de l'expérience en service à la clientèle peuvent également accéder à cette profession. Le sens des responsabilités, une bonne mémoire, la capacité de concentration et d'écoute, la rigueur, l'autonomie, la polyvalence et des aptitudes pour le service à la clientèle sont recherchés.	En raison des difficultés de recrutement de pharmaciennes et de pharmaciens, des tâches additionnelles sont confiées aux assistants et assistantes techniques. Ces personnes sont très recherchées dans les pharmacies communautaires ainsi que dans les centres hospitaliers. Les horaires de travail sont variables (jour, soir et fin de semaine), ce qui occasionne un certain roulement de personnel. Les postes sont à temps plein et à temps partiel.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
3222	Hygiénistes et thérapeutes dentaires	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'hygiène dentaire est demandé. L'adhésion à l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec est obligatoire pour porter le titre. Il est important de vérifier auprès de cet ordre professionnel quelles sont les conditions d'admission ainsi que les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. Le bilinguisme peut être demandé.	La demande de main-d'œuvre vient principalement des cliniques dentaires. La promotion accrue de la santé dentaire et l'accent mis sur la prévention favorisent l'augmentation de la demande de soins dentaires. Les horaires de travail souvent à temps partiel, sur appel, de jour et de soir sont également à l'origine des besoins en main-d'œuvre dans cette profession. En raison de la forte concentration de la main-d'œuvre féminine, les congés de maternité sont fréquents et rendent nécessaire l'embauche de personnel suppléant.
3233	Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en santé, assistance et soins infirmiers est requis. L'adhésion à l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec est obligatoire pour porter le titre et exercer les activités réservées. La connaissance et l'expérience des soins aux personnes âgées sont recherchées. Des aptitudes pour le travail en équipe et pour le service à la clientèle sont demandées. La capacité de faire face aux comportements agressifs et celle d'évaluer les besoins et la condition des patients sont recherchées.	Le vieillissement de la population, l'accroissement des besoins en soins de santé à domicile et en soins de longue durée, de même que les besoins liés au remplacement de la main-d'œuvre en raison des départs à la retraite et du nombre élevé de personnes qui abandonnent l'exercice de la profession (mobilité interprofessionnelle), favorisent la création d'emplois d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires autorisés, surtout dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les centres d'accueil et les résidences pour personnes âgées. En début de carrière, il faut s'attendre à travailler à temps partiel, sur appel et selon des horaires variables. Dans cette profession, trois emplois sur dix sont à temps partiel.
3411	Assistants/assistantes dentaires	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en assistance dentaire est habituellement demandé. Des aptitudes pour le service à la clientèle et la capacité de travailler en équipe sont des qualités recherchées. Le bilinguisme est souvent requis.	La demande d'assistants et d'assistantes dentaires se maintient en raison d'une sensibilisation accrue de la population à l'importance de la santé buccale. Le travail à temps partiel et un certain roulement de main-d'œuvre sont aussi à l'origine de la demande. Les cliniques privées sont les principaux employeurs.
3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en assistance à la personne en établissement de santé est demandé. Des certifications en principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB), en secourisme et en réanimation cardiorespiratoire (RCR) sont demandées. En raison du vieillissement de la population, des compétences en gérontologie et en soins aux personnes en perte d'autonomie sont quelquefois requises. Des aptitudes à intervenir en situation de crise peuvent aussi être demandées.	Le vieillissement de la population entraîne une demande plus forte pour des préposées ou préposés aux bénéficiaires dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les centres hospitaliers et les résidences privées. Les conditions de travail parfois difficiles et les salaires peu concurrentiels contribuent au roulement de la main-d'œuvre.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
4152	Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	Un baccalauréat en travail social ou en service social est exigé. L'adhésion à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec est requise pour porter le titre. Il est important de vérifier auprès de cet ordre quelles sont les conditions d'admission ainsi que les modalités particulières qui s'appliquent aux personnes diplômées à l'extérieur du Québec. Des compétences en intervention de crise et en toxicomanie sont requises. La capacité de travailler en équipe est nécessaire.	La demande de main-d'œuvre s'explique par l'accroissement des besoins en services communautaires et sociaux liés à des problèmes sociaux, tels que la toxicomanie, la violence, le décrochage scolaire, les troubles de santé mentale, de même que des besoins liés au vieillissement de la population. La demande de main-d'œuvre vient principalement des services gouvernementaux, tels que les centres locaux de services communautaires (CLSC), les centres hospitaliers et les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).
4212	Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	Un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation spécialisée, en techniques de travail social ou en techniques d'intervention en délinquance est demandé. Une formation en relation d'aide et en intervention est aussi exigée.	La demande de main-d'œuvre vient du secteur de la santé et de l'assistance sociale (maisons des jeunes, maisons d'hébergement, maisons de transition, Centre jeunesse de la Montérégie, etc.). Les organismes communautaires offrent de nombreux services sociaux liés notamment à la pauvreté, à l'alcoolisme et à la toxicomanie, au décrochage scolaire, à la violence, aux problèmes de comportement et à la dépendance au jeu. Il existe un roulement important de la main-d'œuvre en raison des conditions de travail parfois difficiles.
4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	Le diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance sont demandés. D'autres programmes de formation peuvent donner accès à cette profession; il est important de se renseigner auprès du ministère de la Famille et des Aînés. L'autonomie, le sens des responsabilités, la créativité, des aptitudes pour le travail d'équipe et pour la communication sont recherchés. Des connaissances en pédagogie, en programmes éducatifs, en développement de l'enfant et en techniques de premiers soins sont nécessaires. Une attestation d'absence d'antécédents judiciaires, délivrée par un service de police, est une condition d'embauche.	La demande pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance est soutenue dans différents services de garde : centres de la petite enfance, garderies privées, services de garde en milieu scolaire, ateliers préscolaires. La main-d'œuvre qualifiée est recherchée à cause de la réglementation qui oblige les employeurs à maintenir un ratio de deux éducatrices ou éducateurs sur trois qui possèdent un diplôme. En raison de la forte concentration de la main-d'œuvre féminine, les congés de maternité sont fréquents et rendent nécessaire l'embauche de personnel suppléant. Les congés pour études contribuent aussi au roulement de la main-d'œuvre et à la demande de personnel suppléant.
4215	Instructeurs/institutrices pour personnes ayant une déficience	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation spécialisée est demandé. L'autonomie, la capacité de travailler en équipe, le sens de l'observation, le discernement, l'empathie et la stabilité émotionnelle sont recherchés. Des connaissances liées aux méthodes d'intervention auprès de la clientèle, aux techniques d'apprentissage et à la santé mentale sont requises.	Les centres jeunesse, les centres de réadaptation, les centres hospitaliers, les commissions scolaires et certains organismes communautaires sont les principaux employeurs. Le roulement de la main-d'œuvre s'explique par les tâches elles-mêmes (clientèle parfois lourde) et par des conditions de travail parfois difficiles (travail le soir et les fins de semaine) dans certains milieux de travail.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en assistance à la personne à domicile peut être demandé. La connaissance de l'approche à utiliser dans les soins aux personnes âgées et la maîtrise des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB) sont exigées. Une formation en secourisme ou en réanimation cardiorespiratoire (RCR) peut être demandée.	La demande de main-d'œuvre est liée au vieillissement de la population, laquelle a besoin de services de maintien à domicile, et par le roulement important de la main-d'œuvre, attribuable aux tâches exigeantes ainsi qu'aux conditions de travail. Elle vient particulièrement des entreprises qui offrent des services subventionnés pour les particuliers, tels que l'entretien ménager, le gardiennage et l'accompagnement. Près de quatre personnes sur dix travaillent à temps partiel.
5254	Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir ou un diplôme universitaire en récréologie ou en éducation physique peuvent être demandés. Le diplôme d'études secondaires (DES) peut être exigé pour certains postes. Aucune formation particulière n'est exigée pour les étudiantes ou les étudiants qui travaillent comme animatrices ou animateurs pendant la saison estivale pour des établissements de loisirs. L'expérience de travail avec le public ou des enfants est un atout. Les employeurs recherchent de l'expérience dans un sport ou dans un domaine d'activité précis. Des aptitudes en animation de groupe et en communication sont nécessaires. Un certificat en secourisme général ou d'urgence et le certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) peuvent être demandés. La certification Croix de bronze ou Sauveteur national est requise pour les sauveteurs et sauveteuses ainsi que pour les assistants-sauveteurs et assistantes-sauveteuses.	Le développement de clubs de sports et de loisirs, de clubs de santé et de conditionnement physique, de sites récréotouristiques et de centres de plein air favorise la demande pour cette profession. Les animatrices et les animateurs réguliers travaillent, entre autres, dans les établissements scolaires, les clubs sportifs et les centres de conditionnement physique. La demande, en partie de nature saisonnière, est aussi attribuable au roulement de la main-d'œuvre. Un grand nombre de postes sont à pourvoir chaque année. La profession constitue une porte d'entrée sur le marché du travail pour les étudiantes et les étudiants.
6211	Superviseurs/superviseuses des ventes - commerce de détail	Le diplôme d'études secondaires (DES) est habituellement demandé. Un diplôme d'études collégiales (DEC) est un atout. Des connaissances en gestion des ressources humaines et matérielles ainsi qu'en informatique sont parfois demandées. Le leadership, la débrouillardise, la capacité de prendre des décisions et des aptitudes pour le service à la clientèle sont des qualités recherchées. Une expérience de travail de quelques mois peut être nécessaire.	La croissance des activités dans le secteur du commerce de détail et la mobilité professionnelle ascendante expliquent le besoin de personnel dans cette profession. Le roulement de la main-d'œuvre est élevé en raison des conditions salariales offertes.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
6221	spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	Un diplôme universitaire, un diplôme d'études collégiales (DEC), une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans le domaine de spécialisation de l'entreprise sont généralement demandés. Les employeurs recherchent des personnes ayant des connaissances en informatique, en techniques de vente et de persuasion, en mise en marché, en gestion, en commerce international et en nouvelles technologies. Il est également essentiel de posséder des connaissances techniques et pratiques poussées du produit ou du service à promouvoir. Des aptitudes à la communication, la capacité d'écoute et l'esprit de synthèse sont demandés. La nécessité d'offrir un service personnalisé, adapté aux besoins de la clientèle, exige des représentants et représentantes en vente qu'ils possèdent une vaste connaissance technique et pratique des produits à promouvoir. Le bilinguisme oral et écrit est nécessaire.	Le développement soutenu des activités commerciales favorise la demande dans cette profession. Les employeurs éprouvent des difficultés à recruter des personnes qui, à la fois, possèdent les connaissances techniques et sont bilingues. La demande est attribuable aux nombreux départs à la retraite, mais aussi à l'intensification de la concurrence, sur les différents marchés, pour des produits tant semblables que différents.
6322	Cuisiniers/cuisinières	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en cuisine est généralement requis. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec constitue un autre moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans cette profession. Dans certains cas, le recours à un programme d'alternance travail-études peut s'avérer un bon moyen de consolider un poste ou de se qualifier pour un titre de chef. Les exigences peuvent varier selon la spécialité (ex. : cuisine française, asiatique, italienne). Des compétences en gestion peuvent être exigées. L'expérience peut compenser l'absence d'une formation théorique. En plus de posséder des compétences en préparation et cuisson des aliments, il faut connaître les règles d'hygiène, de salubrité alimentaire et de sécurité physique. Les travailleurs et les travailleuses doivent pouvoir travailler en équipe, être polyvalents et se montrer flexibles pour ce qui est de l'horaire de travail.	Les restaurateurs et les hôteliers éprouvent des difficultés à recruter et à conserver leur personnel. Les conditions de travail offertes par les établissements de santé, les pénitenciers et les résidences pour personnes âgées exercent un attrait sur la main-d'œuvre qualifiée ainsi que sur les nouveaux diplômés et diplômées. Des conditions de travail parfois jugées difficiles et les fluctuations saisonnières de l'emploi entraînent un roulement de la main-d'œuvre.
6331	Bouchers/bouchères, coupeurs/coupeuses de viande et poissonniers/poissonnières - commerce de gros et de détail	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en boucherie de détail est généralement demandé. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec pour le métier de boucher ou bouchère constitue aussi un moyen de faire reconnaître les compétences acquises en milieu de travail. Des aptitudes pour le service à la clientèle et de la dextérité sont des atouts importants, tout comme le souci de l'hygiène et de la salubrité.	La demande de personnel vient essentiellement des grands marchés d'alimentation, qui désirent offrir un service personnalisé à leur clientèle. Les employeurs éprouvent d'énormes difficultés à pourvoir les postes vacants. Il existe un roulement de main-d'œuvre attribuable aux conditions de travail difficiles dans cette profession : horaires de jour et de soir, semaine de travail s'échelonnant sur sept jours.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
6411	Représentants/représentantes des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique)	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en vente-conseil, accompagné de l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en représentation, peut être demandé. Certains employeurs demandent le diplôme d'études secondaires (DES). Une formation collégiale ou universitaire peut même être exigée selon le poste. Des habiletés à établir des relations d'affaires et à développer la clientèle, de même que le souci d'atteindre les objectifs, sont des qualités recherchées. Une expérience en commerce international peut parfois être demandée. Le bilinguisme est requis.	Les besoins de main-d'œuvre sont importants en Montérégie en raison de la taille du secteur du commerce de gros, de la diversité des produits, de la croissance des activités dans le secteur commercial et du nombre élevé d'emplois offerts dans cette profession. La demande s'explique aussi par le roulement de personnel. Les employeurs éprouvent des difficultés à recruter des personnes qui possèdent à la fois des connaissances techniques, des aptitudes et des compétences en vente.
6421	Vendeurs/vendeuses - commerce de détail	Le diplôme d'études secondaires (DES) peut être demandé. Un diplôme d'études professionnelles (DEP) spécialisé en ventes est parfois exigé. Des spécialisations peuvent être requises selon le poste. Des compétences en techniques de vente, la maîtrise des outils informatiques liés à la vente, la connaissance des produits ou des services à vendre, de même qu'une bonne aptitude à communiquer, de l'entregent et une présentation soignée, sont des atouts.	Les travailleuses et les travailleurs sont nombreux dans ce domaine. Les entreprises signalent fréquemment des postes disponibles. Les conditions de travail (salaires faibles, horaires irréguliers, variations saisonnières, temps partiel) entraînent un roulement de la main-d'œuvre, ce qui contribue à accroître les possibilités d'emploi.
6511	Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse	Le diplôme d'études secondaires (DES) est habituellement exigé. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en service de restauration, une expérience de travail en tant que serveur ou serveuse, ou encore, de l'expérience en gestion de personnel peuvent être un atout. De l'entregent, de la courtoisie et une apparence soignée sont recherchés. Le bilinguisme peut être demandé.	La demande vient du secteur de la restauration. Le roulement de la main-d'œuvre est attribuable aux conditions de travail difficiles et aux horaires atypiques (travail de jour, de soir, de fin de semaine).
6513	Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	Le diplôme d'études secondaires (DES) peut être demandé. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en service de la restauration est rarement exigé, mais il peut constituer un atout. La formation est souvent donnée en entreprise. Pour certains postes offerts, on peut demander jusqu'à un an d'expérience. Le bilinguisme et des aptitudes pour le service à la clientèle favorisent l'embauche.	La demande de main-d'œuvre se manifeste tout au long de l'année. Les conditions de travail sont celles du secteur de la restauration (horaires de jour, de soir et de fin de semaine, normes salariales propres aux travailleuses et aux travailleurs à pourboire). Le roulement de la main-d'œuvre est élevé en raison des conditions de travail parfois difficiles et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
6541	Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	La Loi sur la sécurité privée (en vigueur depuis juillet 2010) exige que les agents et agentes de sécurité détiennent un permis de gardiennage délivré par le Bureau de la sécurité privée. Ce dernier évalue les compétences d'une personne et accorde le droit de pratiquer une activité de sécurité par la délivrance d'un permis d'une durée de trois ans. Les personnes qui, depuis juillet 2010, n'ont pas acquis de formation ni d'expérience de travail liées au domaine, de même que celles qui ont reçu une évaluation négative du Bureau de la sécurité privée, doivent réussir un programme de gardiennage en sécurité privée d'au moins 70 heures, au terme duquel un relevé de notes est délivré par une commission scolaire. Pour le convoyage de biens de valeur, il faut avoir suivi une formation sur le maniement des armes à feu et le recours à la force (donnée par l'École nationale de police du Québec ou par un moniteur qualifié ou une monitrice qualifiée par l'École). Des aptitudes en communication, l'esprit d'équipe, la courtoisie et le tact, la vigilance, un bon jugement et un grand sens des responsabilités, de même que la capacité d'intervention en situation de crise, sont des qualités recherchées. Une formation en premiers soins et en réanimation cardiorespiratoire (RCR) est demandée par les employeurs. Un permis de conduire valide (classe 5) est obligatoire et certains employeurs peuvent exiger un permis de classe 3. Le candidat ou la candidate ne doivent pas avoir d'antécédents judiciaires.	La demande de main-d'œuvre dans cette profession est due, principalement, au roulement élevé du personnel en raison des conditions de travail (travail à temps partiel, temporaire ou sur appel, quarts de travail, etc.). Elle vient des entreprises spécialisées dans ce secteur, des organisateurs d'événements spéciaux et des entreprises privées.
6551	Représentants/représentantes au service à la clientèle - institutions financières	Parmi les exigences possibles, on trouve le diplôme d'études collégiales (DEC) en conseil en assurances et services financiers, l'attestation d'études collégiales (AEC) d'agent ou d'agente du service à la clientèle (domaine financier), l'attestation d'études collégiales (AEC) en conseils services financiers. Un diplôme d'études secondaires (DES) jumelé à de l'expérience en service à la clientèle peut également être considéré comme acceptable. Les qualités et les compétences recherchées sont le souci constant de la qualité du service à la clientèle ainsi que la capacité de travailler en équipe et sous pression. La connaissance de l'anglais peut être exigée.	La demande vient des banques, des caisses populaires et des autres institutions financières. Le vieillissement de la population entraîne de nouveaux besoins liés à la retraite et aux placements. Les institutions financières offrent une variété grandissante de produits et de services aux particuliers et aux entreprises. Elles ont donc besoin d'agents ou agentes et de représentants ou représentantes au service à la clientèle pour en faire la promotion. Le poste de caissier ou caissière constitue souvent la porte d'entrée dans le secteur bancaire. Le roulement de personnel crée des besoins de main-d'œuvre pour cette profession.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
6552	Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	La formation s'acquiert en cours d'emploi. Le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) en vente-conseil, ou encore, dans certains cas, l'attestation d'études collégiales (AEC) d'agentes et agents de centres d'appels peuvent être exigés. Posséder de l'expérience dans le domaine est souvent recherché. Le bilinguisme est demandé. La maîtrise d'une troisième langue est parfois une condition préalable à l'embauche.	La croissance de l'emploi dans cette profession est liée au développement des affaires dans les entreprises de services, de même qu'à l'importance des activités de télémarketing et des centres d'appels de la grande région de Montréal. Les secteurs dans lesquels cette profession est la plus recherchée sont le commerce de gros et de détail, l'information, la culture et les loisirs, les administrations publiques ainsi que la finance, les assurances, l'immobilier et la location. Une partie des emplois sont temporaires ou à temps partiel. D'une part, ces personnes facilitent la tenue de certains événements ponctuels. D'autre part, elles aident à répondre à la demande dans des périodes de pointe et à combler des besoins saisonniers. Ces conditions de travail entraînent notamment un roulement de la main-d'œuvre.
6611	Caissiers/caissières	Le diplôme d'études secondaires (DES) est demandé. La connaissance des logiciels bureautiques et des caisses électroniques, de même que des compétences pour le service à la clientèle, sont des atouts. Le bilinguisme est souhaitable.	Dans cette profession qui compte un nombre élevé de personnes en emploi, la demande est attribuable au roulement de la main-d'œuvre. Ce roulement est lié aux conditions et aux horaires de travail (salaire minimum, temps partiel). La croissance du secteur commercial dans la région entraîne une demande constante de main-d'œuvre.
6622	Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins	Le diplôme d'études secondaires (DES) est généralement exigé. Des compétences en gestion des stocks et en service à la clientèle favorisent l'accès à l'emploi. Une grande disponibilité et le bilinguisme sont des atouts.	Le développement du secteur commercial dans la région de la Montérégie alimente la demande de main-d'œuvre. Cette profession constitue une porte d'entrée sur le marché du travail. La multiplication des grandes surfaces et des boutiques spécialisées, l'allongement des heures d'ouverture et le taux de roulement élevé de la main-d'œuvre expliquent la forte demande dans cette profession. La moitié des emplois sont à temps partiel.
6623	Autre personnel assimilé des ventes	Quelques années d'études secondaires sont habituellement exigées. En général, une formation en emploi est offerte. Le dynamisme, l'entregent, la courtoisie, le sens de l'organisation et l'autonomie sont des qualités recherchées. Le bilinguisme peut constituer un atout selon la nature du poste et les services proposés par l'entreprise.	La demande vise les postes de vendeurs ou vendeuses, d'agents ou agentes de sollicitation téléphonique, de vendeurs ou vendeuses à domicile et de préposés ou préposées à l'accueil. Le roulement de la main-d'œuvre est attribuable aux conditions de travail offertes dans cette profession, soit la rémunération fixée au salaire minimum, les horaires de travail de soir ou sur appel et le travail à temps partiel.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	Quelques années d'études secondaires et de l'expérience sont exigées pour les serveurs et les serveuses au comptoir. La connaissance des caisses enregistreuses électroniques est demandée. Pour les aides de cuisine, une formation et une expérience pertinente en cuisine peuvent être requises. Le bilinguisme est un atout.	La demande demeure forte, mais elle fluctue légèrement en fonction des saisons. Les conditions de travail sont parfois difficiles et six postes offerts sur dix sont à temps partiel. Le roulement de la main-d'œuvre est donc élevé.
6722	Opérateurs/opératrices et préposés/préposées aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions	Quelques années d'études secondaires peuvent être exigées. Une bonne forme physique et un intérêt pour le travail en plein air sont généralement nécessaires. Le sens des responsabilités, la débrouillardise, la ponctualité, la capacité de travailler en équipe et avec le public sont des qualités recherchées.	Les activités liées au secteur du tourisme favorisent la demande de main-d'œuvre dans cette profession. Les conditions de travail (salaires peu élevés, horaires irréguliers, temps partiel, travail saisonnier) entraînent un roulement de la main-d'œuvre, ce qui augmente les possibilités d'emploi. La demande porte, notamment, sur des postes de préposées ou préposés aux glissades d'eau et aux remontées mécaniques.
6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	En général, aucune scolarité ou formation précise n'est exigée. L'attestation d'études professionnelles (AEP) en hygiène et salubrité en milieu de soins est généralement exigée dans les milieux de soins de santé. Les qualités recherchées sont la fiabilité, l'honnêteté, la débrouillardise, l'autonomie, la discrétion et le souci du travail bien fait. Posséder de l'expérience pertinente dans le domaine de l'entretien et du nettoyage peut être demandé.	La demande est constante et vient du réseau de la santé et des services sociaux, des résidences et des centres d'hébergement pour personnes âgées ainsi que des entreprises de services. Les emplois peuvent être à temps partiel. Les conditions de travail sont parfois difficiles, ce qui entraîne un roulement de personnel élevé.
6733	Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles	Aucune formation précise n'est habituellement nécessaire. Le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) en entretien général d'immeubles peuvent cependant être exigés. L'employeur peut demander entre six mois et trois ans d'expérience. Des connaissances pratiques en entretien d'immeubles ainsi que de l'entregent et de l'autonomie sont exigés. Le fait de posséder un véhicule constitue souvent un atout. Le bilinguisme peut être demandé.	Les préposés et préposées à l'entretien d'immeubles travaillent dans des immeubles résidentiels (appartements, copropriétés, résidences pour personnes âgées, etc.) ou de bureaux, dans des établissements commerciaux et hôteliers ainsi que dans des usines. Les gestionnaires et les propriétaires d'immeubles confient de plus en plus les services de conciergerie à la sous-traitance, ce qui contribue aussi à la demande de personnel. Les salaires et les conditions de travail sont très variables. Le roulement de la main-d'œuvre est élevé.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
7231	Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en techniques d'usinage est exigé. L'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en usinage sur machines-outils à commande numérique (MOCN) peut aussi être demandée. Posséder une expérience de un à cinq ans selon le niveau de responsabilité et des connaissances en MOCN sont des atouts.	Le recrutement des machinistes (industrie des produits métalliques et industrie de l'équipement de transport) demeure difficile pour les employeurs de la Montérégie. La rareté des personnes diplômées qui connaissent le fonctionnement des machines-outils à commande numérique (MOCN) ajoute aux difficultés de recrutement des entreprises. La demande de machinistes est alimentée depuis quelques années par les départs à la retraite.
7237	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en soudage-montage est exigé. L'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en soudage haute pression peut aussi être demandée. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec constitue également un moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans cette profession. Un certificat de qualification délivré par Emploi-Québec est requis pour travailler comme soudeur ou soudeuse haute pression au Québec. Certaines entreprises peuvent exiger la certification du Bureau canadien de soudage (Canadian Welding Bureau), qui est obligatoire dans la fabrication de structures en acier. La connaissance des différents procédés de soudage, notamment les procédés semi-automatiques GMAW et FCAW, le procédé TIG (tungsten inert gas), le soudage à l'arc électrique avec électrode enrobée (SMAW), le soudage à l'arc sous flux gazeux avec électrode fusible (MIG), ainsi que des aptitudes pour travailler l'acier inoxydable et l'aluminium, sont recherchées selon le secteur d'activité. Des connaissances en lecture de plans favorisent l'accès à un emploi.	La demande pour des soudeurs ou des soudeuses est constante. Les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement de soudeurs et de soudeuses sur acier inoxydable. On note un roulement de la main-d'œuvre.
7242	Électriciens industriels/électriciennes industrielles	Un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité ou en électromécanique de systèmes automatisés ou le diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle sont demandés. Posséder de l'expérience en soudure représente un atout. Le certificat de qualification en électricité (licence C) est généralement exigé.	La demande vient principalement de l'industrie manufacturière. Les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, notamment en raison du faible nombre de personnes diplômées en technologie de l'électronique industrielle.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
7246	Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de matériel de télécommunications	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en installation et réparation d'équipement de télécommunication, le diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique avec spécialisation en télécommunication ou une formation de câbleur ou câbleuse en télécommunications sont demandés. De plus, certains fournisseurs d'équipement offrent de la formation concernant leurs produits. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec pour le métier de technicien ou de technicienne en service de télécommunication câblée, constitue aussi un moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans la profession. Une formation en santé et sécurité sur les chantiers de construction peut être exigée. Des connaissances en informatique et en télécommunication sont demandées. Des aptitudes pour le service à la clientèle, de la débrouillardise, de l'autonomie et la capacité de travailler en hauteur sont recherchées. Posséder un permis de conduire valide pour véhicule de promenade (classe 5) ou pour camion porteur (classe 3) est obligatoire selon la nature du poste.	Les projets d'investissement dans le secteur de la construction résidentielle, la construction de nouveaux locaux commerciaux, des réaménagements et des déménagements d'entreprises ou les besoins de remplacement du câblage sont à l'origine de la demande de main-d'œuvre dans cette profession. La concurrence que se livrent les différents fournisseurs de services de téléphonie, de câble et d'Internet explique le roulement élevé de la main-d'œuvre et est donc également à l'origine des besoins observés dans la région.
7281	Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en briquetage-maçonnerie est demandé. Le certificat de compétence-compagnon ou le carnet d'apprenti sont obligatoires pour travailler sur les chantiers de construction.	Les critères architecturaux établis par les municipalités favorisent l'utilisation de matériaux nobles comme la brique et la pierre, ce qui entraîne des besoins de main-d'œuvre qualifiée.
7301	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique	Le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie mécanique ou en technologie de maintenance industrielle ainsi que le diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique de véhicules lourds routiers sont le plus souvent demandés. Posséder une expérience de quelques années dans le domaine d'activité ainsi que de l'expérience en gestion du personnel est généralement exigé. La débrouillardise, l'autonomie et l'entregent sont des qualités personnelles recherchées.	La demande vient du secteur du transport et de l'entreposage et de celui de la fabrication.
7311	Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique industrielle de construction et d'entretien est habituellement demandé. Un certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ) est obligatoire pour travailler sur les chantiers de construction. Des compétences en réparation et en entretien de systèmes hydrauliques, en pneumatique, en automates programmables, en électronique, en électricité et en lecture de plans sont recherchées. Posséder une expérience de travail d'au moins trois ans est souvent exigé par les employeurs.	Des besoins de main-d'œuvre qualifiée sont signalés par des entreprises des secteurs de la fabrication et de la construction de la région. La demande vise entre autres à remplacer la main-d'œuvre qui part à la retraite.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
7312	Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique de véhicules lourds routiers, parfois combiné avec l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques, est habituellement exigé. Avoir de l'expérience en mécanique de camions lourds et bien connaître les moteurs diesels constitue un atout. La certification PEP (programme d'entretien préventif) de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) peut être exigée.	La demande concerne les mécaniciens et les mécaniciennes de moteurs diesels ainsi que les mécaniciens et les mécaniciennes de camions lourds. Les employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants, notamment parce que les candidates et les candidats diplômés qui possèdent une expérience de travail suffisante ne sont pas assez nombreux pour répondre à la demande de main-d'œuvre.
7321	Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique automobile ou le DEP en mécanique de véhicules lourds routiers sont demandés. L'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques peut être demandée. Un certificat de qualification délivré par un comité paritaire de l'automobile peut être exigé dans les régions où un tel comité existe. Les travailleurs et les travailleuses qui manipulent des halocarbures doivent détenir un certificat de qualification environnementale délivré par Emploi-Québec. Des connaissances dans différentes technologies sont demandées (ex. : injection électronique, composants électroniques, freins ABS, appareils informatisés pour diagnostiquer les problèmes, ordinateur de bord). Il faut posséder un permis de conduire valide. Il est souhaitable d'avoir de l'expérience.	Les constructeurs automobiles ont de plus en plus recours à des composants électroniques contrôlés par ordinateur pour assurer le fonctionnement des véhicules. En raison de ces changements technologiques, les entreprises sont à la recherche d'une main-d'œuvre spécialisée. Le vieillissement de la main-d'œuvre dans cette profession entraîne des besoins de personnel pour remplacer les départs à la retraite. La demande vient également du roulement de la main-d'œuvre.
7333	Électromécaniciens/électromécaniciennes	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en électromécanique de systèmes automatisés est demandé. Parmi les exigences des employeurs peuvent aussi figurer le diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle ou l'attestation d'études collégiales (AEC). Cette profession exige des connaissances en électronique, en électricité, en hydraulique, en pneumatique, en soudure et en informatique. Se former au métier de réparateur ou réparatrice de moteurs et de matériel électriques (bobinage) en participant au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec constitue aussi un moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans la profession. Une bonne connaissance du français suffit généralement.	L'automatisation des procédés de fabrication des entreprises manufacturières stimule la demande pour les électromécaniciennes et les électromécaniciens chargés d'effectuer l'entretien de l'équipement et de fournir des conseils pour y apporter des modifications.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
7441	Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	Une formation en emploi est souvent offerte. Un diplôme d'études professionnelles (DEP) en charpenterie-menuiserie, en ébénisterie ou en entretien général d'immeubles peut être demandé. Quelques années d'études secondaires ou le diplôme d'études secondaires (DES) peuvent être suffisants. La dextérité manuelle et la minutie sont des qualités recherchées. Avoir de l'expérience comme manœuvre constitue un atout. Le permis de conduire est souvent exigé.	La croissance de la population et les projets de construction et de rénovation résidentielles, commerciales, institutionnelles et industrielles favorisent la demande dans cette profession. Une demande importante vise notamment les métiers d'installatrice ou installateur de piscines, de systèmes de protection, d'armoires de cuisine et de systèmes de traitement de l'eau. Les activités liées à cette profession comportent un caractère estival et se déroulent principalement entre les mois de mars et novembre de chaque année. La concentration des activités durant la période estivale entraîne un roulement de la main-d'œuvre.
7452	Manutentionnaires	Quelques années d'études secondaires peuvent être exigées. Le cours en conduite préventive et mesures de sécurité, donné par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), est également demandé. Un permis de conduire de la classe appropriée et de l'expérience dans la conduite d'un chariot élévateur peuvent être exigés. Il faut être en bonne condition physique.	La demande de main-d'œuvre vient du secteur manufacturier ainsi que des secteurs du transport et du commerce de gros. Certains employeurs signalent des besoins de conducteurs ou de conductrices de chariot élévateur. Les horaires sont habituellement de jour et de soir. La demande de main-d'œuvre dans cette profession est constante en raison du roulement de personnel. Les conditions de travail sont exigeantes, notamment en ce qui a trait à l'effort physique.
7511	Conducteurs/conductrices de camions de transport	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en transport par camion ou une formation professionnelle en conduite de camions lourds (longue distance) sont demandés. Le permis de conduire de la classe appropriée, délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), est obligatoire. Les conducteurs et les conductrices doivent respecter les exigences des compagnies d'assurance pour être embauchés. La connaissance de la réglementation gouvernementale sur les matières dangereuses, des lois sur le transport et des normes de sécurité est nécessaire. La connaissance des formalités douanières est indispensable pour le transport transfrontalier. Des aptitudes pour le service à la clientèle sont essentielles. Il est obligatoire d'avoir un casier judiciaire vierge pour le transport transfrontalier. Le bilinguisme est souvent demandé.	Le nombre de personnes en emploi dans cette profession est élevé en Montérégie. La réglementation relative au nombre maximal d'heures de conduite et le roulement élevé de main-d'œuvre créent des besoins de personnel. Ce roulement est attribuable aux conditions de travail difficiles, particulièrement pour le transport de longue distance, qui exige des absences prolongées. Il existe une demande constante pour des conductrices et des conducteurs affectés au transport de longue distance vers les États-Unis, mais aussi pour le transport de courte distance.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
7512	Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun	<p>Pour les conducteurs et les conductrices de véhicules de transport en commun, l'obtention du permis de conduire de classe 2 délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ainsi que la réussite aux examens de sélection et à la formation exigée par l'entreprise sont requises.</p> <p>Pour le secteur du transport scolaire, il faut obtenir un permis de conduire de classe 2 délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Il faut posséder un certificat de compétence pour conduire un autobus destiné au transport des élèves. Seules les commissions scolaires de Charlesbourg et de Saint-Jérôme sont habilitées à délivrer ce certificat de compétence et à donner la formation nécessaire à son obtention.</p> <p>Des aptitudes pour le service à la clientèle et de l'entregent sont des qualités recherchées. Des connaissances portant sur la conduite préventive, sur les normes de sécurité routière, sur l'entretien préventif et sur la sécurité des enfants sont demandées.</p>	La demande vient principalement du secteur du transport scolaire. Le roulement de main-d'œuvre et les départs à la retraite sont les principaux facteurs à l'origine de cette demande. La mobilité de la main-d'œuvre attirée par le transport urbain contribue à la demande de personnel dans le secteur scolaire.
7514	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses - services de livraison et de messagerie	Le diplôme d'études secondaires (DES) peut être exigé. Un permis de conduire correspondant à la classe du véhicule conduit est obligatoire. Un dossier de bon conducteur ou bonne conductrice est habituellement demandé.	La demande de main-d'œuvre vient des secteurs du commerce de gros et de détail (matériaux de construction et de rénovation, meubles et électroménagers, distribution alimentaire, etc.), des services de livraison alimentaire ainsi que des services de messagerie. Les conditions de travail (ex. : horaires irréguliers, temps partiel) peu attrayantes entraînent un roulement de la main-d'œuvre, ce qui augmente les possibilités d'emploi.
7535	Autres préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles	Aucune scolarité ou expérience particulière n'est exigée. Les candidates et les candidats doivent être prêts à travailler dans la saleté et le bruit et faire preuve d'une grande souplesse physique. Le permis de conduire est souvent exigé.	La demande de main-d'œuvre vient des détaillants de pneus et d'accessoires d'autos. Les besoins en main-d'œuvre sont plus marqués au printemps et à l'automne, ce qui explique le roulement de la main-d'œuvre.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
8431	Ouvriers/ouvrières agricoles	Aucune scolarité ou formation particulière n'est exigée. Un diplôme d'études professionnelles (DEP) lié aux activités de l'entreprise, telles que les grandes cultures, la production acéricole, la production de bovins de boucherie, la production horticole, la production laitière ou la production porcine, est parfois demandé. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec pour le métier d'ouvrier ou ouvrière agricole en production laitière, constitue aussi un moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans cette profession. Des connaissances de base en agriculture, mécanique de machinerie agricole, soudure agricole, émondage, application de pesticides et culture hydroponique sont un atout. Pour les fermes d'élevage (bovins ou porcs) et pour les productions laitières, la capacité de faire fonctionner des systèmes d'abreuvement et d'alimentation ainsi que des systèmes de traite automatisés est recherchée. Des connaissances de base en agriculture, habituellement acquises en travaillant à la ferme, peuvent être nécessaires pour obtenir un emploi.	La demande de personnel vient des activités de production porcine, bovine et laitière. Les besoins de main-d'œuvre sont constants au cours de l'année. Les conditions de travail atypiques (horaires atypiques, longues journées de travail, travail de fin de semaine, efforts physiques, etc.) expliquent le roulement de personnel.
8432	Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres	Le diplôme d'études secondaires (DES) peut être exigé. Des entreprises peuvent demander un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de la production horticole et de l'environnement (avec spécialisation en cultures horticoles, légumières, fruitières et ornementales en serre et en champ) ou en paysage et commercialisation, en horticulture ornementale (avec spécialisation en commercialisation des produits et des services horticoles). Une formation en cours d'emploi est offerte. Un permis provincial d'application d'engrais chimiques, de fongicides, d'herbicides et de pesticides peut être exigé. Une bonne endurance physique est requise.	Cette profession est répandue en Montérégie en raison de l'importance du secteur horticole dans cette région. La demande de travail est surtout saisonnière, mais certaines entreprises embauchent tout au long de l'année en raison de la diversification des cultures, de l'augmentation des superficies cultivées et de la progression des cultures en serre. On observe un roulement élevé de la main-d'œuvre dans cette profession en raison des conditions de travail, qui peuvent paraître difficiles à certains.
8611	Manoeuvres à la récolte	Des connaissances en agriculture, mécanique de machinerie agricole, soudure agricole, émondage, application de pesticides et culture hydroponique sont un atout. L'exercice de cette profession requiert une bonne résistance physique ainsi que de la dextérité manuelle.	Les besoins en main-d'œuvre proviennent des producteurs de fruits et légumes. L'activité est surtout saisonnière et se déroule principalement de juin à septembre.
9416	Opérateurs/opératrices de machines à travailler les métaux légers et lourds, et de machines de formage	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en tôlerie de précision (volet tôlerie industrielle) peut être demandé. La formation est donnée en entreprise. Les employeurs peuvent exiger le diplôme d'études secondaires (DES). Des connaissances en conduite de machines-outils à commande numérique (MOCN) et en lecture de plans sont recherchées. La polyvalence constitue un atout.	Les entreprises de fabrication de produits en métal, de même que celles du secteur du matériel de transport, éprouvent des difficultés à remplacer la main-d'œuvre à la suite des départs à la retraite. Le roulement de personnel est également à l'origine de la demande.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES	ORIGINE DE LA SITUATION
		<i>(précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)</i>	
9417	Opérateurs/opératrices de machines d'usinage	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en techniques d'usinage ou l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en usinage sur machines-outils à commande numérique (MOCN) peuvent être exigés. Certains employeurs demandent plutôt de l'expérience dans le domaine et offrent une formation en cours d'emploi. La minutie et de l'aptitude en perception spatiale sont des qualités recherchées. Posséder de l'expérience en conduite de chariot élévateur est un atout.	La demande de main-d'œuvre est attribuable au remplacement du personnel dans le secteur de la fabrication métallique. La rareté d'étudiantes et d'étudiants dans les programmes d'usinage contribue à accroître les difficultés de recrutement des entreprises.
9422	Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite et réglage de machines à mouler ou le DEP en opération d'équipements de production sont parfois exigés. La plupart des employeurs ne demandent aucun diplôme particulier et donnent une formation en cours d'emploi. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec constitue aussi un moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans cette profession. Les compétences liées aux procédés par extrusion, par injection et par extrusion-gonflage sont les plus recherchées. La dextérité et la maîtrise d'outils informatisés sont des atouts.	Les besoins en main-d'œuvre sont signalés par les entreprises du secteur des produits en plastique. Des difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre sont présentes pour cette profession. Il existe un certain roulement de personnel, ce qui contribue à la demande.
9462	Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/préparatrices de volaille et personnel assimilé	Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en boucherie de détail peut constituer un atout. La formation en boucherie industrielle donnée dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) d'Emploi-Québec, constitue un moyen de se qualifier et d'accéder à un emploi dans cette profession. La connaissance des normes de qualité, des normes d'hygiène et de salubrité des aliments, des mesures de sécurité et de prévention des accidents du travail est recherchée. Une bonne résistance physique est requise.	La demande de main-d'œuvre vient d'entreprises du secteur de la transformation alimentaire. Les employeurs recherchent du personnel pour travailler à l'abattage d'animaux ou de volailles et à la transformation de la viande (découpage, désossage, etc.). Les conditions de travail parfois difficiles entraînent un roulement de personnel.
9533	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois	Quelques années d'études secondaires peuvent être exigées. Une bonne condition physique et des habiletés manuelles sont demandées.	La demande vient principalement de l'industrie de la fabrication dans le secteur des produits en bois. Le roulement de main-d'œuvre est attribuable aux conditions salariales et de travail.
9535	Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	Généralement, quelques années d'études secondaires sont suffisantes pour occuper les emplois disponibles. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) en mise en œuvre de matériaux composites peut être demandé. Une formation en cours d'emploi peut également être offerte. La dextérité et la précision pour effectuer des opérations de moulage constituent des atouts.	La demande vient notamment des entreprises de fabrication de produits en PVC, en fibre de verre et en plastique. Les conditions de travail, la saisonnalité et le fait que certains emplois soient temporaires figurent parmi les motifs expliquant les difficultés de recrutement et le roulement de la main-d'œuvre.

CNP (4)	TITRE PROFESSIONNEL	QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (précisez celles qui sont plus particulièrement en demande)	ORIGINE DE LA SITUATION
9536	Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de postes de contrôle dans le finissage du métal - secteur industriel	Le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) en finition de meubles peuvent être demandés. La dextérité et l'autonomie sont des qualités recherchées.	La demande de main-d'œuvre vient principalement d'entreprises des secteurs de la fabrication de matériel de transport, de produits en bois, de meubles, de produits métalliques et de machines. La demande s'explique également par le roulement de personnel.
9612	Manoeuvres en métallurgie	Les employeurs demandent généralement une expérience en usine. De plus, les candidates et les candidats doivent avoir une bonne dextérité. Les entreprises recherchent des personnes pouvant faire fonctionner des machines industrielles, découper, préparer et assembler des produits métalliques.	La demande vient principalement des secteurs de la fabrication de produits métalliques et de machines, de même que de la première transformation des métaux. Le roulement de la main-d'œuvre, attribuable aux conditions de travail, est souvent à l'origine de la demande.
9615	Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique	Aucune formation particulière n'est exigée par les employeurs. Le diplôme d'études secondaires (DES) est parfois demandé. Il faut avoir une bonne condition physique. Des habiletés manuelles sont nécessaires. L'expérience est un atout.	L'importance des activités de fabrication dans le domaine du plastique en Montérégie et le roulement de la main-d'œuvre dans le secteur favorisent la demande. Le roulement de personnel est élevé en raison des conditions de travail, qui peuvent être difficiles.
9617	Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et des produits connexes	Aucun diplôme particulier n'est habituellement demandé, l'entraînement à la tâche se faisant en entreprise. Parfois, les employeurs exigent quelques mois d'expérience. Pour plusieurs postes, la résistance physique à un travail répétitif est nécessaire.	La demande de main-d'œuvre vient principalement des entreprises du secteur de la transformation des aliments. Le développement de nouveaux produits et les exportations favorisent la demande. Les offres d'emploi sont constantes en raison de la croissance des activités du secteur, mais elles sont surtout liées au roulement de personnel, occasionné par les conditions de travail parfois difficiles.
9619	Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	Aucune scolarité ou formation particulière n'est exigée. La connaissance du système métrique et des compétences de base en lecture, écriture et calcul sont parfois requises. La minutie, la dextérité manuelle et une bonne résistance physique sont recherchées. De l'expérience dans le domaine d'activité de l'entreprise est un atout.	La demande vient de tous les secteurs de la fabrication. En raison des conditions de travail parfois difficiles, le roulement de main-d'œuvre est élevé.